

## Cohabiter avec la faune sauvage.

### Gestion des milieux et des espèces



**OFB**  
OFFICE FRANÇAIS  
DE LA BIODIVERSITÉ

#### 7.1 - Murs et murets

La présence d'animaux dans les habitations dépend aussi de l'environnement naturel immédiat et en particulier des ressources alimentaires et des refuges que le milieu peut procurer. Ainsi, les zones de végétation (haies, arbres, pelouses), les murets de pierre sèche ... que l'on trouve aux abords immédiats des maisons jouent un rôle fondamental. En effet, ces milieux hébergent de nombreux invertébrés (insectes, mollusques...) dont se nourrissent oiseaux et chauves-souris. Ils peuvent également fournir des baies aux espèces frugivores. Les murs de jardin ou les murs de soutènement, lorsqu'ils présentent des fentes et des cavités, peuvent constituer des milieux spéciaux potentiellement riches qui constituent des refuges privilégiés pour de nombreuses espèces végétales et animales.



Ces murs ou murets sont de véritables auxiliaires du jardin, car ils hébergent d'une part des fleurs attirant les insectes qui pollinisent les plantes cultivées et les arbres fruitiers, et d'autre part des amphibiens, lézards et musaraignes qui contribuent à réguler le nombre des petits animaux ravageurs (insectes, limaces ... ) dans les jardins. Le muret traditionnel en pierre sèche (assemblée sans mortier) n'est pas le seul type de mur pouvant accueillir de la végétation. Un mur en béton peut être pourvu de cavités (il suffit d'insérer des morceaux de polystyrène avant le coffrage), ou recouvert d'un treillage décoratif où pousseront des plantes grimpantes. On peut également utiliser des blocs préfabriqués à superposer, qui sont destinés à recevoir un remplissage en terre du type talus routiers.

Lors de l'aménagement d'aires bitumées (parkings) ou de terrasses, une bande de terre réservée au pied du mur sera suffisante pour que la végétation s'implante sur celui-ci.

[Haut de page](#)

Tous droits réservés © - Propriété de l'OFB